

4.1 CONNAISSANCE DES PROBLÈMES RELATIFS À LA DROGUE EN PAYS ÉTRANGER

- De façon spontanée, tant chez les jeunes que chez les plus âgés, il n'est fait mention d'aucun problème inhérent à la drogue lorsque les Canadiens voyagent à l'étranger. À un chapitre, on souligne des problèmes de nourriture, de langues étrangères, de préjugés, de perte ou d'agacement de bagages, de retard d'avion et de harcèlement des peuples vivant dans des pays pauvres.

Toutefois, lorsque le sujet est exposé clairement, on remarque une plus grande sensibilisation du problème chez les gens plus âgés. À titre d'exemple, l'idée de rapporter un paquet au Canada pour un étranger semble beaucoup plus acceptable chez les jeunes; alors que quelques jeunes filles seraient tentées d'accepter d'emblée de rapporter un paquet pour un étranger, la mère se semble au mieux vouloir éviter d'en voir le contenu. Chez les gens plus âgés, une attitude empreinte de méfiance fait que l'on ne veut pas rapporter un quelconque objet pour un étranger. Si on insiste, on veut le soumettre à un contrôle rigoureux. Il veut même lui donner de l'argent qui d'accepter de transposer le paquet en question.

4. RÉSULTATS DÉTAILLÉS

- Les principales raisons qui émergent de l'importance des jeunes face au transport de paquets pour un étranger sont l'absence de connaissance des lois canadiennes relatives à la drogue dans un pays étranger. Les plus jeunes semblent croire d'une part que le fait de détenir un passeport canadien allégera les conséquences relatives à l'infraction et d'autre part, que le fait d'être innocent en disant ne pas connaître le contenu du paquet sera facile à expliquer aux autorités étrangères.
- Nous avons, au moyen de planches projectives, tenté de définir le comportement des jeunes et des moins jeunes dans des situations où il est question de ramener au Canada un paquet au contenu inconnu. Ce qui émerge principalement de ces situations typiques sont les éléments suivants :